Gemeng Mäerzeg

Rapport de la séance n°07 /2026 du Conseil communal du 23 octobre 2026

Présents Mike Poiré / Bourgmestre, Stefano D'Agostino, Lex Schwind / Échevins
Marcel Barros, Lena Gomes, Carine Piette, Claude Fischer / Conseillers
Aender Schroeder / Secrétaire communal

Excusés Myriam Hansen / Conseiller

Ouverture de la séance à 14h00

Rapport suivant l'ordre du jour de la séance

---

1. Approbation

a. de titres recettes

Le Conseil communal a unanimement approuvé les titres de recettes au montant total de 5.096.179,02€.

b. de subsides

Le Conseil communal a unanimement décidé d'allouer un subside ou payer une cotisation aux associations / fondations suivantes :

-	Chrëschte mam Sahel	50€
-	Athénée - Action Humanitaire	50€
-	Action solidaire Tiers Monde	50€
-	Nouvelle PNP	50€
-	Dignity	50€
-	Inklusiv Wunnen a Liewen asbl	50€
-	HALTO – Et ass Halt do!	50€

c. d'une convention

Le Conseil communal a unanimement décidé d'approuver la convention signée entre le Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, la fondation Ecole de musique de l'UGDA, et le Collège des Bourgmestre et Échevins de la Commune de Mertzig, et ayant pour objet de déterminer les modalités de coopération entre le Ministère, la Commune et l'Ecole de musique dans le cadre de projets de collaboration d'une durée maximale d'un trimestre par classe et pour l'année scolaire entre l'enseignement fondamental et l'enseignement musical communal, et a raison d'une leçon hebdomadaire par classe dans l'école fondamentale de la Commune.

d. d'un acte notarié

Le Conseil communal a unanimement décidé d'approuver l'acte notarié passé entre les consorts SERVATY et TOUILLAUX de Mertzig et le Collège des Bourgmestre et Échevins en date du 03 juillet 2026 et concernant la vente d'une maison d'habitation en l'état futur d'achèvement (lot n°5) construite sur plusieurs parcelles inscrites au cadastre de la Commune de Mertzig, Section A de Mertzig, enregistrées sous les numéros 258/6917 et 258/6908, d'une contenance de 3 ares et 54 centiares et dont le prix de vente est fixé à 680'848.70€.

2. Finances communales

a. Approbation d'une ligne de crédit

Le Conseil communal a unanimement décidé de fixer une nouvelle ligne de trésorerie au montant de 3'000'000.00€.

b. Approbation d'un emprunt

Le Conseil communal a unanimement décidé de contracter un emprunt de 6.000.000 € et de renoncer à l'emprunt (5'000'000.00) voté en sa séance du 11 septembre 2026 et approuvé par la suite.

3. Aménagement communal

a. Approbation d'un morcellement

Le Conseil communal a décidé unanimement d'approuver le plan de morcellement présenté par le bureau de géomètres « BCR s.à r.l. » de Kockelscheuer pour morceler plusieurs parcelles inscrites au cadastre de la Commune de Mertzig, section A de Mertzig, et enregistrées sous les numéros 310/4926, 311/3263 et 313/4241 en plusieurs nouvelles parcelles.

4. Communications

Le Collège des Bourgmestre et Échevins a informé le Conseil communal sur les projets et dossiers d'actualité ainsi que sur les travaux à court et moyen terme.

Clôture de la séance à 15h30
